CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que le budget de la Ville de Port-Cartier pour l'exercice financier 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu **LE MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023, À 19 H,** à la salle du conseil, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 27e jour du mois de novembre 2023.

La greffière,

Me Ariane CAMIRÉ

AC/bb